

**Chères Cavalières, Chers Cavaliers, Chers Parents et Accompagnants,
Chers Amis,**

Conformément au plan de sortie de confinement mis en place par le Gouvernement et aux instructions sanitaires spécifiques aux établissements équestres actées par le Ministère des sports afin de limiter la propagation du virus Covid-19, notre activité est autorisée à reprendre sous certaines conditions.

Nous sommes en train de réorganiser le fonctionnement de l'établissement afin de favoriser la distanciation physique et de réduire les zones de contact permettant de limiter la propagation du virus covid-19.

Si nous pouvons à nouveau vous faire pratiquer l'équitation, les conditions dans lesquelles l'activité sera réalisée seront différentes et ce jusqu'à nouvel ordre.

Les horaires d'ouverture, les modalités d'accès à l'établissement, les plannings ainsi que l'organisation générale des activités sont modifiés afin de limiter le nombre de cavaliers au même moment sur la structure.

Par conséquent, les différents contrats (contrats d'enseignement, contrats de pensions, conditions générales de ventes, etc) qui nous lient se trouvent modifiés par le caractère de force majeure de cette crise sanitaire et la nécessité de respecter l'application des gestes barrières et les mesures de distanciation physique.

Le protocole sanitaire applicable dans l'enceinte de l'établissement vient, compléter le règlement intérieur applicable depuis le début de l'année. Vous le trouverez joint à la suite de ce message ainsi que les modalités d'organisation des cours réguliers jusqu'à la fin de l'année.

Afin de nous permettre de reprendre sereinement notre activité nous vous demandons de respecter strictement le protocole sanitaire envoyé et affiché et de le faire appliquer par tous ceux qui viennent dans l'établissement.

En cas de non-respect, vous vous mettez en danger ainsi que vos proches, le personnel du club, les autres cavaliers et leurs proches. L'établissement se réserve également le droit de vous refuser l'accès.

La poursuite de vos activités à compter de la réouverture de l'établissement implique une acceptation tacite de ces modifications organisationnelles de vos contrats rendues nécessaires par la crise sanitaire du Covid 19 et indépendantes de notre fait.

Nous comptons sur vous, sur votre civisme et votre coopération pour appliquer les gestes barrières, la distanciation physique et toutes les mesures sanitaires mises en place dans notre établissement.

Nous vous demandons également d'être indulgent avec nos chevaux et poneys qui ont profité pleinement de ces vacances inattendues, le retour au travail sera sans doute compliqué pour certains, il leur faudra un peu de temps pour se remettre en route.

Sachez que malgré toutes ces péripéties, nous sommes vraiment impatients de tous vous retrouver et de reprendre notre activité

Prenez soin de vous et de vos proches.

A très bientôt

L'équipe du club

Tifenn, Gwendoline, Denis, Thomas

Protocole d'accueil pour les usagers du centre équestre Applicable à compter du 12 mai 2020 et jusqu'à nouvel ordre

Pour réduire les risques, nous n'acceptons aucun accompagnant avec les cavaliers ou les propriétaires, en dehors des cours de baby poney (samedi 11h et 11h45) dans ce cas précis les cavaliers ne sont accompagnés que d'un seul adulte et ceux ci doivent respecter et faire respecter à leurs enfant l'ensemble des consignes ci dessous.

L'arrivée pour l'ensemble du public s'effectue **par le parking du club house**, l'accès direct aux écuries est fermé. Les accompagnants doivent déposer les cavaliers et venir les chercher sur le parking, l'accès à la structure leur est interdit (sauf exception cours baby)
Les cavaliers doivent arriver **en tenue d'équitation propre, avec de gants propres et des masques chirurgicaux ou grand public pour accéder aux installations**. Ils doivent porter leur masque dès leur arrivée et jusqu'à leur départ (possible de l'ôter à cheval) et leurs gants dès qu'il sont en situation d'utiliser le matériel de sellerie.

L'accès est autorisé aux cavaliers 30 minutes avant le début du cours et jusqu'à 30 minutes après la fin du cours.

Le nombre de cavaliers autorisés à participer à chaque cours est limité à 8

(4 pour le cours de baby poney qui sera dédoublé si besoin).

L'inscription se fait par la procédure habituelle :

- par téléphone à minima 24h avant le cours concerné
- ou d'une semaine pour la suivante auprès de vos moniteurs

sauf pour la séance de reprise où **il faudra renseigner le sondage** dont vous trouverez le lien à la fin du document.

Selon le nombre de cavaliers souhaitant reprendre, nous nous réservons la possibilité de modifier dans les jours qui viennent le planning des cours prévus. Dans tous les cas, vous serez prévenus individuellement.

Un appel laissé sur le répondeur, ne vaudra pas inscription définitive, il faudra attendre la confirmation d'un membre de l'équipe pour se présenter le jour de son cours.

L'accès à l'espace détente et restauration du club house est fermé au public.

Du lundi au samedi, les sanitaires du club house sont accessibles et nettoyés tous les jours.

Les cavaliers auront à leur disposition du savon, des lingettes désinfectantes pour les toilettes et des serviettes en papier à usage unique.

L'accès au club house se fait par la baie vitrée ouverte.

Les cavaliers doivent respecter le plan de circulation défini et balisé lors de leurs déplacements dans la structure.

Lors de leur arrivée les cavaliers doivent se présenter devant le bureau des moniteurs. La descente vers le bureau des moniteurs s'effectue par la passerelle du manège. Les cavaliers qui arrivent devant le bureau des moniteurs **doivent attendre devant les tables de jardins en respectant la distanciation physique et se désinfecter les mains.**

Il sont pris en charge par un personnel du centre équestre qui donne les consignes et attribue les chevaux.

Dès les chevaux attribués, les cavaliers prennent si besoin du matériel de pansage à l'endroit réservé à cet effet et se rendent directement dans leur boxe. **Ils préparent les chevaux à l'intérieur.**

Seuls les cavaliers utilisant les shetlands peuvent utiliser l'aire de pansage.

Le matériel de pansage est conservé dans le boxe jusqu'à la fin du cours et sera déposé avant le départ du cavalier dans une grande poubelle identifiée à cet effet, Il sera désinfecté le soir.

Nous invitons les cavaliers à venir avec leur propre matériel de pansage et à ne pas s'échanger de matériel.

Le matériel de sellerie nécessaire à l'utilisation des chevaux restera devant les boxes sur le porte-selle et la barre métallique (ou sur un tréteau à côté du poney sur l'aire de pansage pour les shetlands). Il sera désinfecté entre chaque utilisation. **L'accès aux selleries est interdit.** En cas de besoin particulier, il faudra faire appel à son moniteur en restant dans son espace (boîte ou place de pansage). Un moniteur sera systématiquement disponible et présent pour s'assurer que la préparation des chevaux et le retour au boxé se fasse dans de bonnes conditions.

A l'approche du début du cours, le moniteur appellera son groupe qui pourra sortir les chevaux des boxes et se diriger vers l'aire de travail. Les masques pourront être retirés à l'entrée de l'aire de travail. Ils seront remis à la sortie.

Au retour de l'aire de travail les cavaliers se dirigent directement dans leur boîte, si besoin de passage à la douche, le moniteur définira l'ordre de passage, l'attente au boxé sera obligatoire pour limiter les regroupements.

A l'issue de leur cours, les cavaliers devront laisser le matériel de la manière suivante pour faciliter sa désinfection :

- selle sur le porte-selle (ou tréteau) étriers descendus
- filet accroché sous la selle
- tapis et sangle à l'endroit sur la barre (ou posés sous le tréteau)
- retour des brosses utilisées dans la poubelle de matériel sale.

Une fois l'ensemble des affaires rangées et les chevaux soignés et au maximum 30 minutes après la fin du cours, le cavalier se dirigera vers la sortie en suivant le fléchage sortie dans l'allée qui remonte au parking, il pourra en passant devant le bureau des moniteurs se désinfecter les mains avant de partir. Nous demandons une attention particulière à tous pour le respect des horaires qui éviteront des stationnements et des croisements de flux qui réduisent d'autant l'efficacité des mesures prises.

Les propriétaires qui viennent s'occuper de leurs chevaux en autonomie sont invités à contacter Thomas pour définir un créneau d'utilisation des installations.

Il devront respecter les règles prévues de circulation, de signalement et d'hygiène. Ils disposeront d'un créneau de 2h maximum par jour en autonomie, en dehors des cours collectifs, et ne devront en aucun cas utiliser le matériel du club.

Comme pour les autres cavaliers, les soins aux chevaux auront lieu dans les boxes.

Nous n'accueillerons qu'un seul groupe de cavaliers en simultané jusque début juin pour permettre de vous assurer systématiquement un accueil de qualité permettant à tous le respecter les règles sanitaires en vigueur.

Ainsi, certains créneaux du samedi sont modifiés et vous sont proposés en semaine, d'autres sont légèrement décalés pour éviter les croisements de flux.

Nous vous invitons à consulter les modalités d'organisation des cours à la page suivante et de nous faire parvenir grâce à ce sondage votre souhait de poursuivre ou non les activités pour cette fin d'année scolaire. Avec ces informations précieuses nous serons en mesure de proposer rapidement des adaptations de planning selon le remplissage des groupes.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeGOi4mbmOPi2YDVhqAPtBqWpiKLnjGfPT_Pp7Lh-8uD9siPg/viewform?usp=sf_link

Organisation et tarifs pour la reprise des cours réguliers

Au niveau des tarifs :

- Pour les clients à la carte (adultes et baby): rien ne change, inscription à la séance par téléphone 24h avant ou d'une semaine sur l'autre
- Pour les clients au forfait : le club vous doit 1 ou 2 séances, selon le jour pour terminer le deuxième trimestre. Ensuite nous vous proposons de prendre une carte de 5h au tarif unique de 70 € car le troisième trimestre ne sera pas complet, cette carte pourra être complétée le cas échéant par une facturation à l'heure au tarif de 14€ / h pour aller jusqu'à la fin des cours

Nous envisageons si les cavaliers sont au rendez-vous de poursuivre les cours réguliers sous cette forme jusqu'au samedi 25 Juillet inclus.

Voici les cours proposés à partir du vendredi 15 mai, l'accueil sera possible 30 minutes avant l'heure du début du cours :

Cours avec DENIS

Lundi Adultes 19h-20h

Mardi Galop 3-4 18h-19h (aussi pour les clients du samedi 11h30)

Mardi Galop 6-7 19h-20h

Jeudi Galop 4 18h-19h (en remplacement du samedi 10h15 et 14h)

Samedi Adultes 9h-10h

Samedi Galop 5-6 16h-17h

Samedi Galop 7 17h-18h

Cours avec TIFENN

Mercredi débutants shetland 9h30-10h30

Mercredi galop 1-2 shetland 10h30-11h30

Mercredi debutant Poney 14h-15h

Mercredi Galop 1-2 Poney 15h-16h

Mercredi Galop 2-3 Poney 16h-17h

Vendredi Galop 1-2 shetland 17h30-18h30

Vendredi Galop 3-4 Poney 18h30-19h30 (aussi pour les clients du samedi 16h30)

Samedi Galop 1-2 Poney 10h-11h

Samedi baby shetland 11h-11h30 et 11h45-12h15

(accueil 15 minutes avant pour le premier groupe, départ dès la fin du cours, accueil à 11h40 pour le deuxième groupe départ 15 minutes après la fin du cours)

Samedi débutant shetland 14h-15h

Samedi Galop 1-2 shetland 15h-16h